

Zeitschrift: Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte =
Société Suisse d'Histoire Economique et Sociale

Band: 9 (1991)

Artikel: Sociabilité et sociétés à Genève au 19e siècle : quelques exemples

Autor: Vuilleumier, Marc

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-871656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sociabilité et sociétés à Genève au 19^e siècle: quelques exemples

Depuis une douzaine d'années, les travaux sur la sociabilité se sont multipliés dans la plupart des pays. Cependant, en les parcourant, on s'aperçoit que, sous ce titre de sociabilité, prennent place, de plus en plus fréquemment, des études qui, en fait, se rattachent à des domaines assez différents, même s'ils ne sont pas sans rapports avec la sociabilité proprement dite. C'est ainsi que l'on glisse de l'étude de la sociabilité à celle des phénomènes associatifs, à la statistique des associations classées par catégories et à l'histoire de tel ou tel groupe d'entre elles.

Autre glissement, vers l'anthropologie celui-là. On étudiera alors les conduites individuelles, les comportements des gens dans le quotidien, la vie privée, la ritualisation de ces conduites, les rôles et leur distribution, au sein de la famille et du groupe social, voire même au sein des institutions.

Notre propos sera plus classique, si l'on peut dire, en ce sens que nous nous proposons d'en revenir, ou tout au moins d'en rester à la conception habituelle, telle qu'on la trouve dans les travaux de Maurice Agulhon par exemple. Le champ de la sociabilité sera donc délimité par le noyau naturel, c'est-à-dire la famille, d'un côté; par l'Etat et ses institutions de l'autre. C'est dans cet espace entre le familial et l'institutionnel que se forment temporellement ou plus durablement, par libre choix et adhésion des individus, les groupements par lesquels se manifeste la sociabilité.

Néanmoins, malgré cette limitation vers le haut et le bas, il serait possible de distinguer certaines formes de sociabilité à l'intérieur de certains corps de l'Etat: enseignement, armée, parlement, catégories diverses de fonctionnaires, etc.

La sociabilité et les groupements qui en sont la manifestation peuvent être informels quand il s'agit d'un rassemblement occasionnel, limité dans le temps, ou alors formels, quand il y a organisation, formation d'une association, etc.

Il nous semble important de bien différencier la sociabilité, qui est une inclination, une tendance des hommes à se réunir et à nouer à cette occasion des liens déterminés entre eux, et les groupes ou sociétés qu'ils forment à cette occasion. L'histoire d'une association ou d'un ensemble d'associations n'est pas une histoire de la sociabilité, même si elle peut s'avérer fort utile à celle-ci et en constituer

souvent l'indispensable matériau. Si, pour reprendre une formule d'Agulhon, la sociabilité est l' «aptitude de certaines sociétés à entretenir une riche vie d'association», il en résulte que la sociabilité ne peut être que dynamique. Il s'agit de mettre l'accent sur la naissance, la formation, le développement et, éventuellement le remplacement par d'autres formes, plutôt que sur le statique. Ce n'est pas le nombre des associations à un moment donné et ses variations dans le temps qui nous intéresse, mais la capacité d'une société, à des moments déterminés, à faire surgir et à permettre la croissance et la vie de certaines formes de relations entre les individus qui la composent.¹

Le cas genevois présente, surtout au début du XIXe siècle, une originalité certaine. Dès le XVIIIe siècle, les cercles en constituent la manifestation la plus éclatante; les voyageurs en parlent, Rousseau les a évoqués, les documents contemporains les citent, mais on ne sait pas encore grand chose de précis à leur sujet. Selon l'archiviste d'Etat Louis Sordet, qui les mentionne, en 1845, au terme d'une étude consacrée aux «abbayes ou sociétés laïques de Genève», bien qu'un très long hiatus sépare ceux-là de celles-ci, «il ne semble pas avoir existé à Genève d'autres sociétés libres, mais régulièrement établies». Voici comment cet auteur examine la naissance des cercles: «Pendant les troubles qui précédèrent la médiation de 1738, les citoyens prirent l'habitude de s'assembler souvent, pour discuter leurs intérêts, et ce fut surtout dans ces réunions que le parti démocratique puisa cette unité de vue à laquelle il dut ses succès. Après les troubles, le besoin de société fit succéder à ces assemblées toutes politiques d'autres réunions assez semblables aux clubs d'Angleterre que l'on nomma *cercles*. Les citoyens y vinrent d'abord de temps en temps, puis tous les soirs de la semaine, s'y délasser de leurs travaux, parler des intérêts du commerce et de ceux de leur patrie.»²

E. Sordet, qui appartient aux milieux conservateurs, relève aussitôt que les cercles n'ont pas été sans inconvénients pour Genève: «Non seulement bien des citoyens y ont pris des habitudes de dissipation fâcheuses pour leur famille mais encore ces réunions, offrant un aliment journalier au goût si prononcé des Genevois pour les discussions politiques, sont devenues quelquefois des foyers d'agitation d'où plus d'une révolution a surgi dans le dernier siècle».

Ces lignes étaient écrites à la veille d'une autre révolution où, on le verra, des cercles ont aussi joué leur rôle. Moindre toutefois que de 1792 à 1794 où nombre de cercles se sont transformés en clubs révolutionnaires.³ Le texte de Sordet a le mérite de nous montrer quelle est l'origine des cercles: le besoin de discuter, entre citoyens, des affaires publiques. Selon une autre tradition, non contradictoire, ils seraient nés des habitudes prises par les membres des compagnies bourgeoises, ces formations militaires où se retrouvaient les habitants du quartier. On peut

également se demander quelle a pu être la part de l'influence anglaise: dans une cité connue pour ses liens avec l'Angleterre, on ne peut exclure, surtout dans le patriciat et dans les milieux les plus aisés, une imitation des clubs anglais. Car à Genève, et il faut y insister, les cercles se répandent dans toutes les catégories de la population; il y a des cercles de citoyens et de natifs, de représentants et de négatifs ainsi que d'autres, plus composites, apolitiques. On en aurait compté une centaine avant la Révolution. Après celle-ci, ils se sont maintenus durant la période française, en perdant naturellement leur caractère politique et en se bornant à satisfaire les besoins de sociabilité de leur membres.

L'originalité genevoise est donc double: elle tient à la précocité des cercles et à leur nombre. Il existe en outre une autre forme de sociabilité importante, à la limite du formel et de l'informel, dans les milieux du patriciat et de la grande bourgeoisie: les salons. Ceux-ci se caractérisent, contrairement aux cercles qui sont exclusivement masculins, par leur mixité et par le rôle que peuvent y tenir les femmes. En outre, nombre d'entre eux sont ouverts aux étrangers de passage et se caractérisent par leur cosmopolitisme, comme en témoignent de nombreuses correspondances de l'époque. Nous les laisserons cependant de côté pour nous attacher à une sociabilité plus populaire.

L'étude de celle-ci se heurte à une difficulté: le petit nombre des sources et leur caractère parcimonieux. A Genève, sous la Restauration, la formation d'associations n'est pas soumise à autorisation. Quant à la surveillance de celles qui existent, elle se fait par la rumeur publique plus que par la surveillance policière; celle-ci n'est pas inexistante, mais elle ne s'exerce que de cas en cas et ne donne guère lieu à des rapports et à la constitution de dossiers, comme ce sera le cas dans de grands Etats et dans des régimes plus autoritaires. Cette petite cité de quelque 30.000 habitants constitue une république patriarcale où les rapports administratifs ne se sont pas encore substitués aux relations entre individus qui, elles, laissent moins de traces écrites.⁴

Il faut donc recourir à des sources extrêmement disparates qui nous apportent beaucoup moins d'informations que nous ne le souhaiterions. Les sociétés de secours mutuels (parmi lesquelles les premières sociétés ouvrières), devant obtenir une autorisation du Conseil d'Etat pour placer leurs économies à la Caisse d'épargne, ont laissé quelques traces.

Des procédures judiciaires à l'occasion de rixes, d'incidents divers ou de contravention aux lois en matière de vente de boissons peuvent fournir quelques indications. Ajoutons-y, à l'occasion de tel ou tel événement ou fait divers, quelques échos de presse. On pourra encore glâner quelques éléments dans les correspondances privées. Cependant, les contemporains n'éprouvaient guère le

besoin de parler de ce qui était connu de tout le monde à l'époque, de ce qui allait de soi pour eux et qui, justement, nous échappe aujourd'hui. Et la sociabilité fait partie de ce non-dit. Seuls quelques voyageurs, parce qu'ils sont étrangers, rompent le silence, Stendhal par exemple, dans ses *Mémoires d'un touriste*. Autre exception: le célèbre botaniste Augustin Pyramus de Candonne, remarquablement sensible aux phénomènes de sociabilité; malheureusement, il s'y est plus intéressé quand il était en voyage que lorsqu'il était à Genève.⁵

Pour la seconde moitié du XIXe siècle, s'ajoutent les lacunes des Archives d'Etat: versements incomplets, documents probablement disparus et, parfois, absence de répertoires compliquent singulièrement la tâche du chercheur.⁶

Bien sûr, on ne saurait négliger certains écrivains ou historiens qui n'ont pas travaillé uniquement sur documents mais ont également intégré à leur oeuvre toute une part de tradition orale, au premier rang desquels nous placerons Philippe Monnier. Dans ses conférences de 1908-1909, il se propose de ne raconter «ni l'histoire politique, ni l'histoire économique, ni l'histoire religieuse, sociale ou littéraire, mais les moeurs».⁷ Bien entendu ce genre de littérature, s'il est précieux, doit être abordé avec un esprit particulièrement critique; d'autant plus que la tonalité hagiographique du texte de Monnier est évidente.

Bien que, comme nous l'avons dit plus haut, nous entendons nous attacher avant tout à la sociabilité populaire, il faut toutefois évoquer en quelques mots celle du patriciat et de la grande bourgeoisie, car, incontestablement, au cours des années 1820-1830, elle est à son apogée. Salons, soirées musicales, parties de campagne l'été, tout cela a été souvent évoqué par le biais de la biographie ou d'autres études.⁸ Malheureusement, on manque d'un travail d'ensemble sur le patriciat genevois au XIXe siècle et tout ce que nous savons à son sujet est fondé sur des appréciations de contemporains, quelques biographies et des impressions. On relèvera toutefois divers travaux sur la science genevoise, qui, depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle est à son apogée et dont les représentants se recrutent exclusivement dans ce milieu. En relations avec leurs collègues du reste de l'Europe, ils ont bénéficié pour cela du cosmopolitisme de la banque et des salons. Les liens qu'ils tissent entre eux sont une forme de sociabilité qui aboutira d'ailleurs à la formation de sociétés scientifiques.⁹

Dans notre essai de 1986 sur les associations et la sociabilité en milieu populaire à Genève dans la première moitié du XIXe siècle, nous avons tenté de retracer la sociabilité informelle due aux rencontres de la rue, à l'habitat, au travail, aux loisirs.¹⁰ Les relations spontanées qui se nouent à ces occasions demeurent la plupart du temps sans suite. Mais elles peuvent aussi, par leur renouvellement plus ou moins régulier, par l'effet de circonstances favorables, aboutir à la constitution

de liens plus durables et à l'établissement de véritables réseaux de liens informels au sein de la population. Réseaux que l'on devine, souvent, dont on soupçonne l'existence mais qui sont bien difficiles à saisir puisqu'ils ne laissent que très peu de traces dans les documents dont nous disposons.

La configuration de la ville, encore enserrée dans ses fortifications, facilite les relations de voisinage. Maisons surélevées, où l'on a bâti à l'intérieur des cours et des anciens jardins, formant de grands blocs constitués chacun d'un ensemble d'immeubles, dont beaucoup ne prennent jour que sur de minuscules arrière-cours, semblables à des puits; réseaux de passages, de longs couloirs obscurs permettant d'accéder aux cours et logements de l'intérieur et même de passer d'une rue à l'autre; tels se présentent les quartiers populaires de Saint-Gervais, sur la rive droite du Rhône, ou sur le flanc nord de la colline de Saint-Pierre. Les servitudes communes résultant de cet aménagement urbain et de l'entassement de la population entraînent des relations de voisinage nombreuses et étroites. Celles-ci se nouent aussi autour des fontaines; elles concernent alors plus particulièrement la partie féminine de la population, de même que les lavoirs, lieux par excellence de la sociabilité féminine.

La géographie sociale de la Genève d'alors, qui se manifeste par une certaine homogénéité des quartiers, facilite les relations de voisinage. Horlogers et bijoutiers, ouvriers de professions diverses sont concentrés à Saint-Gervais; les ouvriers et le petit peuple habitent également les pentes nord de la colline de Saint-Pierre; commerçants et classes moyennes dominent dans les rues basses, tandis que les hôtels des patriciens et des riches bourgeois occupent le sommet de la colline. Toutefois, il ne s'agit là que de caractéristiques générales, de notes dominantes qui ne doivent pas nous faire oublier qu'à l'intérieur de chaque quartier, de chaque rue, la situation est beaucoup plus complexe. Dans le populaire Saint-Gervais, les maisons donnant sur la rue abritent souvent les logements cossus de riches fabricants horlogers, tandis qu'au rez-de-chaussée des boutiques attirent la clientèle et qu'aux derniers étages quelques ateliers de cabinetiers captent, par leurs hautes et nombreuses fenêtres, un maximum de lumière, indispensable au travail minutieux de l'horlogerie. Même si celle-ci est concentrée sur la rive droite du Rhône, on trouve des ateliers dans d'autres quartiers. De ce fait, presque partout, dans cette ville de dimensions modestes, de quelque 30.000 habitants, classes moyennes, petite bourgeoisie, artisans et ouvriers de professions les plus diverses ont de nombreuses occasions de se côtoyer.

Certains quartiers avaient conservé de vieilles traditions, remontant probablement avant la Réforme. Ainsi, aux alentours de l'église de la Madeleine, le 22 juillet, on fêtait Marie-Madeleine, et cela jusque vers 1875. Décoration des maisons,

illumination de la fontaine, surmontée d'un mannequin représentant Sainte Marie-Madeleine que les enfants, le soir, promenaient dans le quartier en lançant des pétards et tirant des feux d'artifice, bal, tels étaient les éléments de cette fête, un peu surprenante dans la Rome protestante. De même, le quartier de Saint-Gervais, le 19 juin, dansait sur ses diverses places en l'honneur de son saint éponyme.¹¹

Autre coutume: les charivaris, sur lesquels nous sommes mal renseignés. Ainsi, dans la nuit du 19 au 20 août 1820, le second mariage d'un veuf provoqua un charivari tellement bruyant, à la rue Chevelu, dans le quartier de Saint-Gervais, que l'un des auditeurs de service dut s'y rendre avec un fort détachement de gendarmerie. La nuit suivante, la scène se renouvela et il fallut, cette fois, appeler en renfort un piquet de la milice pour rétablir le calme et conduire au violon quatre des plus excités.¹²

Les autorités n'appréciaient guère ces débordements; en mai 1831 encore, le lieutenant de police prit une ordonnance renouvelant l'interdiction des charivaris; Le Journal de Genève, porte-parole de l'opposition modérée, l'approuvera, à cause des «considérants qui motivent la défense; le magistrat n'a pas cru au-dessous de lui d'en appeler à la raison de ses concitoyens pour les amener à renoncer à ces actes bruyants, qui troublent la tranquillité publique et sont une anomalie dans nos moeurs».¹³ Le libéralisme éclairé aussi bien que les milieux gouvernementaux, plus conservateurs, condamnaient ces manifestations tumultueuses de la sensibilité populaire.

Même fossé entre celle-ci et l'opinion éclairée au sujet des nombreux spectacles de rue, fort appréciés du petit peuple. Les chanteurs de complaintes, et montreurs d'images par exemple, tels ces deux personnages qui apparaissent périodiquement en ville où, déplore le Journal de Genève, ils connaissent un grand succès: «Tous les sujets de leurs chants sont de lamentables histoires, chantées d'une manière encore plus lamentable, avec accompagnements lugubres. Des tableaux attirent la foule: à peine deux années se sont-elles écoulées, que déjà nous avons vu: «Le chaudronnier qui tue sa femme et ses deux enfants», «Les mômières qui s'entreuent dévotement»; «Le fils qui assassine sa mère», «L'incendie de Salins», et dans ce moment une suite de meurtres. Il est sûr que tous ces désastres nourrissent très bien ceux qui en colportent le funeste récit; mais nous ne sommes pas si bien persuadés que de telles expositions soient ce qu'il y a de mieux pour l'instruction et la morale publique».¹⁴ Montreurs d'ours et d'animaux savants, musiciens, chanteurs de complaintes et montreurs d'images parcourent périodiquement les rues et les attroupements qui se forment autour d'eux sont également une manifestation de cette sociabilité informelle qui nous intéresse.

Celle-ci peut également se traduire par des rassemblements improvisés qui se

forment à une occasion déterminée et qui transforment les badauds en foule agissante. C'est ce qui se produit parfois à l'occasion de faux bruits qui se répandent rapidement, grâce à ces réseaux informels de relations que nous avons essayé de détecter plus haut. Ainsi le 12 juillet 1831, quand un touriste, un gentilhomme écossais qui se promène avec son épouse dans les rues Basses, est pris pour Charles X. Il est suivi par une foule considérable de gamins et de désœuvrés; aux propos insultants succèdent les pierres et le couple, poursuivi, a grande peine à regagner son hôtel devant lequel un attroupement hostile persistera toute la soirée, provoquant l'intervention des gendarmes et quelques arrestations. En 1871 encore, ce sera un mystérieux voyageur qui se fait conduire de la gare à l'hôtel Métropole où séjourne Bazaine qui sera pris pour Napoléon III, suscitant aussitôt des manifestations hostiles qui se poursuivront toute la soirée, malgré la police.¹⁵

Lors de l'épisode de 1831, Jean-François Bautte, le célèbre fabricant d'horlogerie s'alarme de «la facilité avec laquelle une partie de la population, surtout parmi la classe d'ouvriers étrangers, de grosses professions, après les heures des travaux, a adopté cette méprise et formé des rassemblements». Aussi, dans une lettre au Conseil d'Etat, recommandait-il de faire un exemple «sur les nombreux ouvriers étrangers qui travaillent dans notre ville et ceux sans aveu qui vivent dans les cafés on ne sait comment» en les expulsant ou tout au moins en les en menaçant. Mais ces deux faits divers, à quarante ans de distance, s'ils témoignent de la facilité avec laquelle se rassemblaient les foules et de l'impopularité des deux souverains déchus, ne présentent aucun danger pour les autorités. En effet, «les agitateurs, moteurs de troubles, ennemis de tous les gouvernements» que Bautte redoutait ne se manifesteront ni en 1831 ni en 1871.

La sociabilité populaire spontanée, informelle se manifestait également à l'occasion d'un certain nombre de fêtes: celle de la Navigation, de l'Escalade, qui réunissaient l'ensemble de la population. Elle s'exprime également lors des tirs, des rassemblements et revues militaires, suivis avec passion par la foule. Même la fanfare de la garde soldée, laquelle est pourtant peu populaire, est suivie par une foule d'enfants et d'adultes qui lui emboîtent le pas, lorsqu'elle passe dans Saint-Gervais. Les fêtes militaires attirent la foule; parfois elles ne se passent pas sans incidents. Lors de la fête de l'artillerie, à Conches, le 20 septembre 1818, au moment du départ du bataillon, les soldats se refusent à arrêter l'un des leurs qui s'était laissé aller à des voies de fait contre son lieutenant. Mais tout rentrera en ordre à l'arrivée en ville.¹⁶ Les liens qui se créent entre miliciens, qui se superposent souvent à ceux de voisinage, font de la troupe un instrument qui, dans certaines circonstances, peut être difficile à manier. Le citoyen soldat se regarde

avec complaisance, est fort conscient de ses droits et ne supporte pas qu'on y porte atteinte. Quand on intègre aux milices genevoises les anciens mercenaires de Charles X rentrés au pays, ceux-ci, forts de leur expérience de vieux lignards, brocardent volontiers les soldats d'occasion avec lesquels ils servent. D'où, en février 1831, une rixe mémorable entre les «Rouges» (couleur des uniformes de l'ancienne garde royale) et les Genevois. Les origines de la bagarre, qui implique essentiellement des soldats de la campagne, ne paraissent pas politiques, bien que le régime et le souverain qu'avaient servis les «Rouges» ne fussent pas très populaires à Genève.

En revanche, quand, le 8 mai 1832, une compagnie qui rentre de ses exercices de tir à Plan-les-Ouates chante la «Marseillaise» et crie: «Vive Rigaud! A bas Fatio!», manifestant son mécontentement de voir le second nommé représentant à la Diète à la place du premier, qui incarnait le «progrès graduel», il s'agit d'une manifestation d'un tout autre genre, laissant déjà prévoir ce qui allait se passer lors de l'expédition de Savoie de 1834, quand les troupes levées par le gouvernement demeurèrent passives ou se débandèrent.¹⁷

Le service régulier dans la milice permettait la formation de liens entre hommes de la même compagnie, du même bataillon, liens d'autant plus forts qu'ils se superposaient souvent à ceux qu'avaient déjà tissés le voisinage dans le même quartier, les relations de travail. Ils joueront certainement leur rôle lors des insurrections de 1843 et de 1846.

Il existe encore d'autres lieux de rencontre occasionnels où se nouent des relations passagères mais parfois plus durables entre ceux qui les fréquentent. Les 17 cabinets de lecture qui existaient en 1831, par exemple, dont nous ne savons pour ainsi dire rien. Le théâtre, dont la fréquentation était, en partie, fort populaire et qui, à certaines époques, était en prise directe sur l'actualité la plus immédiate. Les débordements du public populaire des «troisièmes», des galeries, du «paradis», étaient fréquents, motivés par le spectacle lui-même, par les insuffisances de certains acteurs ou de la mise en scène et, parfois, à cause de la censure exercée par le conseiller d'Etat chargé de cette tâche ingrate. Le «paradis» compte des spectateurs fidèles entre lesquels se créent des habitudes, des comportements, des connivences, un rituel presque qui permettent aux «troisièmes» de prendre conscience de l'originalité de leur groupe et de son identité.

Autre lieu de sociabilité important: l'atelier. Et, plus particulièrement, pour Genève, les ateliers de la «Fabrique d'horlogerie et de bijouterie», comme on nommait l'ensemble des établissements spécialisés dans l'élaboration d'une pièce de la montre ou dans une opération déterminée de sa fabrication. Cette foule d'ateliers, à caractère artisanal et familial, employant moins d'une dizaine de

personnes, travaille pour le compte d'un certain nombre de fabricants marchands, qui commercialisent au loin le produit (et procèdent aussi, assez fréquemment, à son assemblage définitif). De ce fait, comme on l'a souvent relevé, l'opposition d'intérêts se manifeste moins entre l'ouvrier et son patron direct qu'entre l'atelier dans son ensemble et le marchand établisser.

La plupart des ateliers sont établis dans le quartier de Saint-Gervais, auquel ils donnent son caractère original. Leur main-d'oeuvre se caractérise par sa haute qualification, son instruction, son amour du travail bien fait sur lequel reposait la renommée de la «Fabrique». La majorité des ouvriers horlogers sont des Genevois. Tout cela donne au «cabinotier» (nom local de ceux qui travaillent dans les petits ateliers ou cabinets aménagés dans les étages supérieurs des maisons) une très haute conscience de sa valeur. D'autant plus que la maîtrise de son métier lui assure un certain pouvoir à l'égard de son patron. Cette autonomie, qui se manifeste entre autre par la pratique des «lundis bleus», les absences en période de chasse ou de cueillette des champignons, s'accompagne d'un esprit volontiers frondeur. Chaque travailleur éprouve un vif sentiment de sa dignité; cet individualisme est encore accentué par la perspective de s'établir un jour à son compte. Les patrons, et même les marchands établisser, acceptent et respectent, la plupart du temps, cet esprit.¹⁸

Cependant celui-ci ne fait pas des ouvriers horlogers des individus isolés les uns des autres. Il y a d'abord les liens qui se nouent à l'atelier, éventuellement pour résister au patron qui voudrait réduire l'autonomie de ses salariés, mais surtout à cause de la nature du travail, qui n'empêche pas la conversation et la discussion. Dans certains ateliers, il arrive même qu'une personne soit chargée de faire la lecture pour distraire l'esprit tandis que les doigts s'activent. Romans populaires, feuilletons, journaux sont ainsi lus et commentés. C'est probablement à cette habitude qu'Eugène Sue devra sa popularité, à Saint-Gervais et dans le Jura, dans les années 1840.¹⁹

Le travail en atelier engendre encore toute une série d'habitudes collectives: achat en commun de la «goutte» et du casse-croute consommés durant les heures de labeur; coutumes qui imposent au nouveau venu d'offrir la tournée à ses collègues; farces diverses et brimades à l'égard des apprentis. Tout l'atelier, patron en tête, va fêter, par un repas dans une auberge du voisinage, le moment où, les jours étant suffisamment longs, on peut cesser de travailler à la lueur des lampes à huile; il arrive d'ailleurs qu'à cette occasion on improvise une procession burlesque jusqu'au lieu de l'agape.²⁰ Bautre, le marchand établisser dont il a été question plus haut, avait l'habitude de donner une fête aux nombreux ouvrières et ouvriers qu'il employait, tant dans ses propres ateliers que dans ceux qui travaillaient pour

lui; le samedi 21 octobre 1820, par exemple, ce ne sont pas moins de «sept chars à échelles, arrangés et remplis, les uns d'hommes, les autres de femmes et de musiciens» qui partent du Pré l'Evêque pour gagner la propriété du riche horloger, à Coligny, où se déroulent les réjouissances.²¹

Cet esprit d'atelier donne à ceux qui y participent le sentiment très fort d'une identité propre, d'une identité de groupe qui s'étend à l'ensemble des professions de la Fabrique. En effet, les ateliers ne sont pas isolés: souvent à plusieurs dans le même immeuble, en majorité à Saint-Gervais, ils sont en constante communication par le va-et-vient des «messagers», ces enfants qui portent les pièces ou les mouvements d'un atelier à l'autre, ou par celui des apprentis chargés de quelque commission. Les nouvelles circulent donc rapidement: racontars du quartier, faits divers, événements politiques, mais aussi renseignements sur la marche des affaires, sur les commandes en cours.

Rien d'étonnant donc si les ateliers, à l'occasion, se manifestent en tant que collectivité: lorsque l'on collecte pour les insurgés grecs, en 1826, on donne le résultat de la souscription de certains grands ateliers; il en ira de même pour les réfugiés polonais de 1830-1831. Le gouvernement lui-même reconnaît le rôle de ces petites collectivités dans la formation de l'opinion publique et, dans les situations tendues, convoque les patrons chefs d'ateliers pour les charger de transmettre à leurs ouvriers les vues du Conseil d'Etat. En 1834, au lendemain de l'expédition de Savoie et des troubles qui l'avaient accompagnée, l'ancien syndic Rigaud réunit une quarantaine de chefs d'atelier de la Fabrique pour les inciter à ramener le calme chez leurs ouvriers. Le lendemain, 5 février, il fait de même avec une vingtaine de «maîtres entrepreneurs». Mais comme une bonne partie de leurs ouvriers ne sont pas genevois, le magistrat insiste sur la volonté du gouvernement «de rester maître chez lui et que les étrangers ne lui fissent pas la loi». Peu avant le mouvement populaire qui allait mettre fin au régime issu de la Restauration et imposer le suffrage universel masculin, le 9 novembre 1841, le même Rigaud réunit chez lui 35 chefs d'ateliers d'horlogerie, qu'il reçoit en deux groupes. Mais cette fois, on a volontairement laissé de côté les adversaires déclarés du Conseil d'Etat, de même que le secteur du bâtiment, dont les ouvriers ne sont pas agités. D'autres témoignages confirment le rôle des ateliers de la Fabrique comme lieu de cristallisation du mécontentement politique en 1841. Cette politisation sur le lieu de travail va de pair, comme on le verra plus loin, avec la politisation d'autres formes de la sociabilité: les associations.

Nous sommes beaucoup plus mal renseignés sur les autres métiers, qui ont moins retenu l'attention des contemporains que ceux de la Fabrique. En 1833 et 1834, les premières grèves, chez les tailleurs, les menuisiers et les serruriers, qui aboutissent

à la création de «sociétés philanthropiques» de secours mutuels, premiers embryons de syndicats, nous montrent que les ouvriers de ces professions étaient capables d'action collective. Des quelques éléments dont nous disposons, il semble bien qu'outre les questions de salaire et de durée du travail, la défense de l'autonomie ouvrière ait joué un rôle: l'atelier de menuiserie mis à l'interdit en 1833 était réputé pour renvoyer impitoyablement les adeptes du lundi bleu et autres «riboteurs»; de même, une seconde grève des tailleurs, en 1835, aboutit à une scission des patrons, les plus irréductibles étant, semble-t-il, ceux qui entendaient introduire de nouveaux procédés, fondés sur la division du travail, qui portaient atteinte à l'indépendance de l'ouvrier et à son pouvoir sur le processus de production.²²

Les professions du bâtiment proprement dit connaissaient d'autres types de sociabilité. La mobilité de la main-d'oeuvre entre les chantiers était probablement beaucoup plus grande que dans les ateliers. D'autre part, nombre de maçons et de terrassiers étaient des immigrants saisonniers du Faucigny qui conservaient entre eux des liens de famille et d'origine. Beaucoup habitaient le quartier de Rive, ce qui pouvait faciliter les relations de voisinage.

Mentionnons enfin les ouvriers agricoles qui, à certaines périodes de l'année, le dimanche, se réunissaient à la place du Molard, pour y attendre de l'embauche. Leur rassemblement obstruait la circulation, provoquant fréquemment des rixes, au dire du Journal de Genève de 1827.²³

Dans les professions autres que celles de la Fabrique, le nombre des ouvriers étrangers est beaucoup plus élevé. C'est probablement ce qui explique leur moindre niveau de politisation. L'exemple de 1841, cité plus haut, est significatif. Les ouvriers étrangers les moins intégrés étaient certainement les Allemands et, dans une mesure à peine moindre, les Suisses alémaniques; ils étaient particulièrement nombreux dans certains métiers, tels que les tailleurs, les serruriers, les charpentiers, et faisaient partie de ces migrants qui, au cours de leur jeunesse, parcouraient une bonne partie de l'Europe, travaillant quelques semaines ou quelques mois dans un endroit, avant d'aller plus loin. Genève était située sur une des routes traditionnelles, menant de l'Allemagne du sud à Lyon. Dans les années 1820, nombreuses sont les plaintes à leur égard: ils sont à l'origine de nombreuses rixes, dans les cafés et dans les rues. On sait que c'est un organiste de l'Eglise luthérienne qui prit l'initiative de constituer une première société ouvrière allemande; on connaît également son évolution qui la fit tomber sous l'influence des émigrés politiques républicains, puis sous celle des partisans de Weitling.²⁴ Ce n'est pas le lieu d'en refaire l'histoire. Ce que nous voudrions souligner, c'est que cette association, de même que le Grutli qui se formera et se développera

parallèlement à elle, pour les Suisses de langue allemande, remplit une fonction essentielle pour ces migrants, coupés de la population par la langue, ne disposant pour leurs loisirs que du cabaret ou de la rue: la satisfaction de leurs besoins de sociabilité les plus élémentaires. Le fait de pouvoir se réunir dans un local à eux pour y discuter, y lire les journaux du pays, de prendre en main l'administration de l'association avec tout ce que cela implique, a certainement contribué à modifier leur comportement; d'où la diminution des rixes et une meilleure insertion dans la société genevoise. La pratique du chant, l'instruction par des cours divers, les conférences contribuaient également à élever le niveau culturel des membres.

Cette forme de l'«Arbeiterbildungsverein» correspondait si bien aux besoins des ouvriers migrants que, malgré le caractère différent pris par l'émigration à la suite de l'industrialisation, elle continuera son existence jusqu'au vingtième siècle. Et au cours des années 1896-1898, l'organisation socialiste italienne commencera par prendre une forme analogue.

Mais à Genève, l'organisation populaire par excellence demeure celle des cercles, dont nous avons déjà parlé plus haut. Les uns sont fréquentés exclusivement par la haute bourgeoisie et le patriciat; ils s'apparentent aux clubs anglais; à l'autre bout de l'échelle, il en est d'autres qui, installés dans l'arrière-salle d'un estaminet, constituent en quelque sorte une espèce d'auberge privée où les habitués viennent boire, s'entretenir et jouer aux cartes ou au billard. Parfois ils remplaçaient même le cabaret dont l'autorité avait refusé l'ouverture. Les cercles étaient tellement entrés dans les mœurs que le Conseil d'Etat hésitait à sévir contre certains faux cercles et contre les abus auxquels ils donnaient lieu.

Pendant une grande partie de la Restauration, la plupart des cercles sont demeurés apolitiques; en 1832, un député au Conseil représentatif remarquait que leur «caractère politique s'efface toujours plus». Pourtant, comme pour les ateliers, une politisation (ou repolitisation pour certains cercles) ne va pas tarder à se faire. D'abord avec une première poussée qui culmine autour de 1834. Puis du début de 1841 à la Révolution de 1846. On peut même dire que c'est sur la base des cercles que se sont constituées les premières formations politiques.²⁵

Cette sociabilité genevoise de la première moitié du XIXe siècle dont nous avons tenté d'esquisser quelques traits à partir d'un certain nombre d'exemples, ne va pas subsister telle quelle. Les profonds bouleversements consécutifs à 1846 ne demeureront pas sans influence sur elle. La démolition des fortifications, la construction de nouveaux quartiers bourgeois à leur place, l'édification d'habitations populaires plus à l'extérieur, les percées de rues et démolitions de vieux immeubles à la fin du siècle ont profondément transformé la vie de quartier telle qu'elle existait auparavant. La Fabrique, après une période d'essor et de prospérité,

fut gravement frappée par la grande dépression des années 1873 à 1895 et perdit de son importance dans la vie de la cité, tandis que les fabriques réduisaient de plus en plus le nombre des cabinotiers. C'était le déclin définitif de toute une forme de vie populaire, qui se dirigera vers d'autres activités (songeons aux débuts et à l'essor des sports).

Comme on aura pu s'en rendre compte à la lecture de ce texte, la sociabilité ne peut s'étudier en dehors de l'histoire générale: elle touche à l'histoire politique, événementielle au sens le plus étroit du terme - les faits divers constituent souvent les révélateurs de cette sociabilité -; elle est en rapports étroits avec l'histoire économique et sociale, avec celle des mentalités. En retour, elle constitue une dimension non négligeable de l'histoire et peut contribuer à une meilleure compréhension du passé.

Notes

- 1 Pour des raisons de place et pour éviter des répétitions avec la présentation de ce volume, nous renonçons à toute indication bibliographique générale sur le thème de la sociabilité.
- 2 L. Sordet, Des abbayes ou sociétés laïques de Genève, in: Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. IV, 1845, p. 16.
- 3 Eric Golay, Les caractères originaux de la révolution genevois (1789-1798), in: Bulletin de l'histoire de la Révolution française, 1982-1983, p. 45-67.
- 4 C'est ce que montrent fort bien le Journal du lieutenant de police Puerari pour 1825 et les cahiers et carnets de son collègue F.A. Cramer pour les années de 1830, conservés aux Archives d'Etat de Genève (= AEG). C'est ce qui ressort également d'une étude des Registres du Conseil d'Etat (RC).
- 5 Sur Genève, cf. surtout: Augustin - Pyramus de Candolle, Mémoires et souvenirs, publiés par son fils, Genève 1862, p. 400-436. Du même auteur: Ethnographie. Notice sur quelques usages de la ville de Saint-Gall, in Bibliothèque universelle, Genève, 1831, t. I Littérature, p. 196-205. Il se propose d'y examiner „un autre genre d'institutions trop négligé et qui est en effet plus difficile à connaître; je veux parler des institutions qui ne frappent point les yeux des voyageurs, qui ne se rattachent ni aux formes du gouvernement, ni à des édifices matériels, qui ne peuvent être connues que par un séjour prolongé dans le pays ou par le récit des habitants. Cette classe d'institutions, pour ainsi dire *invisibles*, est la plus mal connue dans tous les pays et mérite un vif intérêt; c'est à elle que se rattachent les écoles libres, les associations de secours mutuels entre les ouvriers, et une foule de sociétés analogues qui jouent un rôle important dans l'histoire de la civilisation. Il est peu de pays aussi intéressants à examiner sous ce rapport que cet aggrégat de municipalités, presque souveraines chez elles, qui forment l'heureuse Helvétie“. Et en conclusion: «Je viens de tracer une esquisse rapide, et sûrement bien incomplète, de quelques institutions, ou usages, établis de très ancienne date dans la Suisse orientale /.../. J'ai ouvert la plupart des livres écrits sur ce pays, et je n'y ai rien trouvé sur cette portion intéressante de la civilisation. Les voyageurs vont trop vite et ne questionnent point assez pour connaître ce qui ne frappe pas les yeux; les indigènes accoutumés à la vue de

ces usages locaux, ne se doutent pas que c'est ce qui caractérise le mieux leur pays, et ce qui intéresse le plus les étrangers».

- 6 Les Archives d'Etat, dont les locaux sont notoirement insuffisants depuis une soixantaine d'années et dont les fonds sont actuellement dispersés en plusieurs points de la ville, ne se sont guère intéressées aux versements du XIXe et du XXe siècle. De ce fait, Genève qui se targue si volontiers de son passé est plus démunie en documents que des villes ou des Etats ravagés par les guerres!
- 7 Philippe Monnier, *La Genève de Töpffer*, Genève 1914, p. 22.
- 8 Le nombre des ouvrages serait si grand et il y a tellement peu à glâner dans chacun d'entre eux pour notre propos que nous renonçons à en donner la liste. Mentionnons toutefois: Claude Tappolet, *La vie musicale à Genève au dix-neuvième siècle (1814-1918)*, Genève 1972 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève XLV).
- 9 L'article très novateur de Cléopâtre Montandon, *Le Champ scientifique. Essai d'analyse de sa structure et de son fonctionnement dans le cas de Genève au XVIIIe siècle*, in *Revue européenne des sciences sociales - Cahiers Vilfredo Pareto*, no 27, 1972, p. 101-121. Malgré son titre, il comporte nombre d'informations sur le XIXe siècle. Du même auteur: *Le développement de la science à Genève aux XVIIIe et XIXe siècles. Le cas d'une communauté scientifique*, Vevey 1975. René Sigrist, *Les origines de la Société de Physique et d'histoire naturelle (1790-1822). La science genevoise face au modèle français*, Genève 1990 (Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, vol. 45, fasc. 1). On trouvera également des renseignements dans les fasc. 2 et 3, parus également à l'occasion du bicentenaire de la SPHN.
- 10 Marc Vuilleumier, *Quelques remarques sur les associations et la sociabilité en milieu populaire à Genève dans la première moitié du XIXe siècle*, in: *Sociétés et sociabilité au XIXe siècle. Colloque à l'Université de Lausanne, 13-14 juin 1986*, Lausanne 1986, p. 13-26 (Etudes et mémoires de la section d'histoire... publiés sous la direction du professeur H. U. Jost, t. 5/86). Par la suite, quand nous n'indiquons pas nos sources, nous nous référons implicitement à ce travail.
- 11 *Journal de Marc Jules Suès pendant la Restauration genevoise 1813-1821*. Publié avec une introduction par Alexandre Guillot, pasteur, Genève 1913, t. I, p. 44 et t. II: 1822-1835, Genève 1929, p. 12.
- 12 AEG, RC 1820 II, p. 174.
- 13 *Journal de Genève*, 12 mai 1831. Malheureusement nous n'avons pas retrouvé l'ordonnance elle-même.
- 14 *Journal de Genève*, 25 janvier 1827.
- 15 Gustave Lefrançais, Arthur Arnould, *Souvenirs de deux Communards réfugiés à Genève 1871-1873*, Présentation de Marc Vuilleumier, Genève 1987, p. 102-103.
- 16 AEG, RC 1818 II, p. 384 et 401.
- 17 AEG, RC 1832 I, p. 631, *Journal de Genève*, 12 mai 1832; *La Sentinelle genevoise*, 15 mai 1832.
- 18 Bien que se rapportant aux années 1870, à la veille de la disparition de la «Fabrique», l'ouvrage de Paul Maerky, *Les mémoires d'un cabinotier ou soixante ans de la Fabrique genevoise*, Genève 1931 est un précieux témoignage.
- 19 Sur la passion de la lecture à Genève cf. *Journal de Genève*, 1er mai 1832: «Plus d'un horloger tient sur son établi un volume dont il fait ses délices.»
- 20 Antony Babel, *La Fabrique genevoise*, Neuchâtel 1938, p. 136.
- 21 *Journal de Suès*, op. cit., t. I, p. 286.

- 22 Marc Vuilleumier, Organisations et luttes ouvrières à Genève après la Révolution de 1846, in: Colloque franco-suisse d'histoire économique et sociale, Genève 1969, p. 138.
- 23 Journal de Genève, 18 octobre 1827.
- 24 Ici nous renvoyons sans autre précision à l'immense littérature sur les Allemands en Suisse, Weitling et ses partisans, etc.
- 25 Pour plus de détail, cf. notre essai déjà cité: «Quelques remarques sur les associations...».

